



LA CERTIFICATION DE SERVICES QUALICERT Services de mise à disposition de personnel et de conseils en insertion professionnelle - RE/NAI/01

Depuis 2014, ALESIAI obtient la certification de services QUALICERT conformément au référentiel "Services de mise à disposition et de conseils en insertion professionnelle - RENAI01"

Ce certificat est attribué par périodes de trois ans. Notre certificat actuel a été attribué le 10.09.2021, renouvelable annuellement après audit jusqu'au 09.09.2023.

Mode de fonctionnement : Association Intermédiaire
Soumis à conventionnement avec l'Etat - DDETS Morbihan
N° SIRET : 38467557500029 - APE : 7830Z

○ L'objet de l'Association Intermédiaire

Les Associations Intermédiaires (AI) sont des associations conventionnées par l'Etat ayant pour objet l'embauche des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. L'AI assure l'accueil des personnes ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. (Art. L. 5132-7 du code du travail)

○ Activités

L'organisme procède à des mises à disposition de personnel en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques ou de personnes morales. (Art. L. 5132-7 du code du travail)

Chaque année, l'association fait l'objet d'un contrôle annuel de certification pour vérifier la bonne application des caractéristiques du référentiel.

Le certificat de certification QUALICERT est disponible sur simple demande.

Le référentiel de certification de services peut être obtenu ou consulté auprès de SGS-ICS

www.qualicert.fr

www.fr.sgs.com - SGS ICS : 29, avenue Aristide Briand - 94111 ARCUEIL CEDEX

Les caractéristiques certifiées

○ ACCUEIL et INFORMATION

L'organisme met en place des moyens physiques et téléphonique permettant d'informer le plus largement le public accueilli, sur ses modalités de fonctionnement.

○ RESSOURCES HUMAINES

L'organisme dispose d'un personnel d'accueil compétent et formé. Un chargé d'insertion professionnelle assure l'inscription, l'intégration, le positionnement sur les missions de travail en rapport avec les compétences professionnelles du demandeur d'emploi, un accompagnement vers la formation ou la recherche d'un emploi durable et un suivi qualitatif des mises à disposition.

○ REALISATION DE LA MISE A DISPOSITION

L'organisme a la capacité de recueillir les caractéristiques des demandes de mission et d'apporter une réponse adaptée à ces demandes. Les consignes sont reprises dans le contrat de mise à disposition.

○ OUVERTURE DE L'ORGANISME DANS SON CHAMP D'INTERVENTION DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'organisme participe à la construction du secteur en développant des liens aux niveaux local et national avec les acteurs institutionnels et socio-économiques.

○ PRISE EN COMPTE DE LA QUALITE DE SERVICE

L'organisme met en place une enquête de satisfaction annuelle. L'organisme met en place des moyens de réception, d'analyse et de corrections des dysfonctionnements dans l'objectif d'apporter des solutions correctives et d'assurer la continuité de la mise à disposition de personnel.

○ CONVENTION - AGREMENT et N° de Certificat

- > Convention Association Intermédiaire signée par l'Etat (DDETS Morbihan) : n° AI056220001
- > Agrément "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" délivré par l'Etat le 15.12.2021
- > Association déclarée à la Sous-Préfecture de Lorient : identifiant n° W561000890
- > Entreprise déclarée "Services A la Personne" n° SAP777809146 (Préfecture du Morbihan - DDETS Morbihan)
- > Certificat SGS n° 8883 QUALICERT "Services Aux Particuliers" - RESAP07bis du 27.10.2021
- > Certificat SGS n° 8736 QUALICERT "Services de mise à disposition de personnel et de conseils en insertion professionnelle" RENAI01 du 10.09.2022